



re problème avec employeur

Par **letila**, le **19/03/2010** à **20:20**

bonsoir

je travaille comme caissière vendeuse et il m'arrive d'avoir des erreurs, je termine à 19h30 le soir mais mon employeur m'a dit qu'il voulait me garder plus longtemps, jusqu'à 22 h voir toute la nuit si je ne trouvais pas l'erreur, a-t'il le droit de le faire.

merci de votre réponse car là je n'en peux plus ces tous les jours qu'ils sont après moi , quand je vais au travail le matin c'est avec le stress de faire une erreur.

en attente de votre réponse.

Par **miyako**, le **20/03/2010** à **01:24**

Bonsoir,

Si ils vous gardent plus ,ils doivent payer les heures sup.

Mais c'est comme vous nous le dites ,alors c'est du harcèlement moral et là c'est un autre problème.

Si cela perdure ,menacer de prévenir l'inspecteur du travail et demander rendez vous avec le médecin du travail pour soigner votre stress.

Amicalement votre
suji Kenzo